

L'ACTION FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

Commerce et Change

Si la géographie physique donne encore des frontières aux peuples, leurs intérêts économiques, intellectuels et moraux les franchissent facilement. Les événements écoulés vont à ces intérêts bien compris une internationalisation de bon aloi à étudier et à présenter.

Le traité de paix de Versailles si péniblement élaboré par les « Trois » a bien mis fin à la guerre mondiale, mais non satisfait les ambitions et intérêts, consistant en lui-même une œuvre colossale, tant et tant qu'elle est forcément incomplète. Elle demandait dès lors à être parachevée par la volonté et le courage des peuples et les efforts des gouvernements.

Parmi les questions que soulève le traité de Versailles, il n'en est pas une plus importante que celle de la situation financière. Le rôle qu'elle est appelée à jouer tend à prédominer la vie nationale et internationale. Les événements qui ont précédé à celui des peuples qui auront le plus de crédit sur les marchés du monde, et qui, par des formes aussi souples qu'appréhensives, pourra soutenir avec succès la concurrence économique dont le principe et l'action restent et resteront parmi les facteurs les plus puissants de la politique internationale.

On ne saurait se dissimuler : les nations engagées dans la lutte mondiale, et surtout les États qui ont subi les plus lourds sacrifices, ont subi le choc de l'ennemi, ont fourni un tel effort, qu'à l'heure actuelle leurs finances, leurs ressources, sont relativement épuisées. Elles ont limité le présent, et elles ont engagé l'avenir dans des proportions telles, qu'il n'est plus possible de l'écarter et qu'il n'est plus possible de faire la guerre sans que les sources mêmes de son activité et de sa richesse.

Questions de banquiers, questions de crédit, questions de change, pratiques commerciales, tout est à réorganiser dans un monde qui est amené, par la guerre, à rompre ses anciennes formes.

D'autre part, le vieux moule des institutions doit être brisé, les formes surannées doivent disparaître, les formes nouvelles doivent être créées. Les formes d'action qui doivent être plus en plus, se traduire par la puissance des banques, des assurances, des sociétés.

Pour se relever de la situation que leur a créée la guerre, et que les manifestations germano-russes aggravées, sous la conduite managériale de nos alliés, ont rendue, facile à dépeiser, les gouvernements et les nations, qui ont combattu, côté de nous, doivent se fournir sur le terrain financier, les ressources nécessaires à une mutuelle assistance. Chaque peuple doit employer le surcroît de ses ressources monétaires, pour faire face à ses besoins de sa production, à aider les moins favorisés d'entre eux ; plus que jamais la solidarité doit s'affirmer en principe directeur des relations internationales et en loi suprême du monde civilisé.

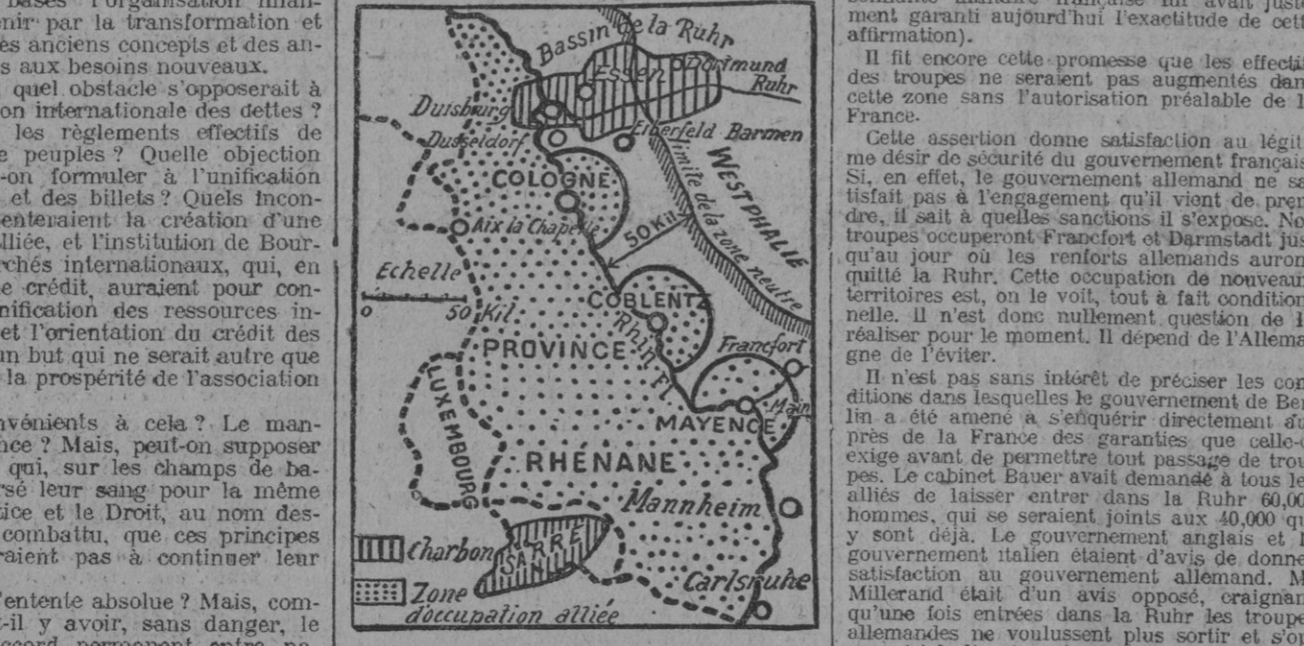
Il convient que les nations qui ont le plus souffert de la guerre soient secourues et aidées, en vue d'un relèvement plus progressif. La raison et la justice se refusent à admettre que la supériorité de leurs sacrifices et de leur plus grand héroïsme

Les allemands occupent la Ruhr

Mais nos troupes occuperont Francfort et Darmstadt

Tel est le résultat des négociations franco-allemandes

Paris, 29 mars. — La question de l'occupation de la Ruhr est toujours d'actualité. Les négociations ont été menées directement à ce sujet entre les représentants des gouvernements français et allemands. Le résultat est le suivant : le gouvernement allemand, par la bouche de son représentant M. Müller, a déclaré qu'il avait accepté la proposition de l'Assemblée nationale de laisser occuper la Ruhr par nos troupes, mais qu'il exigeait que nos troupes occupent Francfort et Darmstadt, et qu'il exigeait que nos troupes occupent également la zone neutre de la Ruhr.



La zone occupée de la Ruhr. Les villes de Cologne, Düsseldorf, Bonn, etc., sont indiquées. La zone occupée est marquée en rouge.

Darmstadt, que nos troupes pourraient occuper éventuellement avec Francfort, se trouve au sud-est de Mayence.

Le gouvernement allemand, par l'intermédiaire de son représentant à Paris, M. Müller, a déclaré qu'il avait accepté la proposition de l'Assemblée nationale de laisser occuper la Ruhr par nos troupes, mais qu'il exigeait que nos troupes occupent Francfort et Darmstadt, et qu'il exigeait que nos troupes occupent également la zone neutre de la Ruhr.

Les propositions furent transmises à Berlin et furent acceptées par le gouvernement allemand. Le résultat est le suivant : le gouvernement allemand, par la bouche de son représentant M. Müller, a déclaré qu'il avait accepté la proposition de l'Assemblée nationale de laisser occuper la Ruhr par nos troupes, mais qu'il exigeait que nos troupes occupent Francfort et Darmstadt, et qu'il exigeait que nos troupes occupent également la zone neutre de la Ruhr.

Le gouvernement allemand repousse un contre-ultimatum des révolutionnaires

Il est menacé d'un nouveau soulèvement spartakiste

Berlin, 30 mars. — La situation dans la Ruhr a atteint un degré d'acuité tel qu'un ultimatum du gouvernement à l'égard des révolutionnaires de la Ruhr est devenu inévitable. Le gouvernement allemand a repoussé un contre-ultimatum des révolutionnaires de la Ruhr, qui exigeait la reconnaissance du gouvernement révolutionnaire de la Ruhr et la reconnaissance de son droit de réinstaller les anciennes autorités de la Ruhr.

Le dégrèvement de West

Berlin, 30 mars. — L'Agence Wolff confirme que les troupes gouvernementales ont occupé la ville de West, qui est une ville industrielle importante. Les troupes ont été envoyées à West pour empêcher les révolutionnaires de réinstaller les anciennes autorités de la Ruhr.

A l'Assemblée nationale, le chancelier répond à M. Millerand

Berlin, 30 mars. — Le nouveau gouvernement d'empire s'est réuni ce matin à l'Assemblée nationale. Le chancelier a répondu à M. Millerand, qui avait demandé que le gouvernement allemand reconnaisse le gouvernement révolutionnaire de la Ruhr.

Les révolutionnaires de Berlin déclarent la guerre au gouvernement

Berlin, 30 mars. — Les conseils d'exploitation de Berlin ont déclaré la guerre au gouvernement allemand. Ils ont exigé la reconnaissance du gouvernement révolutionnaire de la Ruhr et la reconnaissance de son droit de réinstaller les anciennes autorités de la Ruhr.

Appel aux armes

Berlin, 30 mars. — Un « Freiheit » lance un appel aux armes à l'égard des organisations ouvrières. Le journal écrit : « La situation ne pourrait être plus grave. Il faut appeler à l'armement des ouvriers. »

Soulèvement général dans toute l'Allemagne

Carlsruhe, 30 mars. — Suivant des dépêches interceptées, les communistes auraient déclenché un soulèvement général. Le signal doit être donné de Mannheim et de Stuttgart, et le mouvement doit se propager dans toute l'Allemagne.

Le relèvement des taxes postales

Paris, 30 mars. — Le « Journal officiel » publie le décret de relèvement des taxes postales. Les taxes postales seront augmentées à partir du 1er avril 1920.

UN COUP D'ÉTAT AU DANEMARK

Le roi Christian dissout le cabinet

Copenhague, 29 mars. — Le roi, avec l'appui du parti conservateur, vient de faire un coup d'état, choisissant l'heure où le Riksdag s'est réuni pour discuter les affaires de Danemark. Le roi a dissout le cabinet et a nommé un nouveau cabinet.

Le roi Christian X a succédé à son père, Frédéric VIII, le 14 mai 1912. Il a 50 ans et est marié à la princesse Marie de Suède. Le roi a une grande popularité en Danemark.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES A LA CHAMBRE

Quelques conseils du Ministre des Finances

Supprimons toutes les dépenses inutiles; comprimons les autres

N'importons que les marchandises indispensables

Accomplissons loyalement notre devoir fiscal

A ce prix nous obtiendrons "la Victoire Économique"

Paris, 29 mars. — La Chambre a adopté la douzième provisoire. Le ministre des Finances a donné quelques conseils à la Chambre. Il a demandé de supprimer toutes les dépenses inutiles et de comprimer les autres. Il a également demandé de n'importer que les marchandises indispensables.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Paris, 30 mars. — La séance du matin, au cours de laquelle le ministre des Finances a donné ses conseils à la Chambre, a été très intéressante. Le ministre a insisté sur la nécessité de réduire les dépenses et d'augmenter les recettes.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Paris, 30 mars. — Le ministre des Finances a donné ses conseils à la Chambre. Il a demandé de supprimer toutes les dépenses inutiles et de comprimer les autres. Il a également demandé de n'importer que les marchandises indispensables.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Paris, 30 mars. — Le ministre des Finances a donné ses conseils à la Chambre. Il a demandé de supprimer toutes les dépenses inutiles et de comprimer les autres. Il a également demandé de n'importer que les marchandises indispensables.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Paris, 30 mars. — Le ministre des Finances a donné ses conseils à la Chambre. Il a demandé de supprimer toutes les dépenses inutiles et de comprimer les autres. Il a également demandé de n'importer que les marchandises indispensables.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Paris, 30 mars. — Le ministre des Finances a donné ses conseils à la Chambre. Il a demandé de supprimer toutes les dépenses inutiles et de comprimer les autres. Il a également demandé de n'importer que les marchandises indispensables.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Paris, 30 mars. — Le ministre des Finances a donné ses conseils à la Chambre. Il a demandé de supprimer toutes les dépenses inutiles et de comprimer les autres. Il a également demandé de n'importer que les marchandises indispensables.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Paris, 30 mars. — Le ministre des Finances a donné ses conseils à la Chambre. Il a demandé de supprimer toutes les dépenses inutiles et de comprimer les autres. Il a également demandé de n'importer que les marchandises indispensables.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Paris, 30 mars. — Le ministre des Finances a donné ses conseils à la Chambre. Il a demandé de supprimer toutes les dépenses inutiles et de comprimer les autres. Il a également demandé de n'importer que les marchandises indispensables.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES

Paris, 30 mars. — Le ministre des Finances a donné ses conseils à la Chambre. Il a demandé de supprimer toutes les dépenses inutiles et de comprimer les autres. Il a également demandé de n'importer que les marchandises indispensables.

LA MUSIQUE ET LES BÊTES

On a toujours dit de la musique avec un de ses ennemis : « le plus cher et le plus désagréable de tous les bruits ». Ce n'est pas l'opinion des animaux, qui prétendent avoir vu au chapitre ou plutôt au pupitre. On savait bien qu'ils ne sont pas insensibles à la modulation des sons. Mais comme expérience méthodique n'avait encore été entreprise sur ce point.

Un savant anglais, qui est en même temps un musicien de valeur et joue de la plupart des instruments, vient de poursuivre au Jardin Zoologique de Londres une série d'études, où il a établi l'effet de la musique sur les animaux suivant les espèces.

On a vu successivement du violon, du hautbois, de la flûte, etc. Il paraît que, dès les premiers accords, les animaux ont émis des bruits, les uns sourds, les autres aigus, les uns prolongés, les autres courts. Les animaux ont manifesté une vive curiosité. Les uns abandonneront leur repas pour mieux écouter. Les autres eurent des gestes de chahut ou de caresse et le tigre, surtout, en entendant le son de la flûte, prit des airs effrayés. Le violon ne fut guère apprécié.

On connaissait déjà cette préférence de l'éléphant pour la grande flûte. On la connaît aussi au Cambodge, où les cornes charment les animaux au son des pipes. Voici une contribution authentique sur ce point et sur d'autres. Les journalistes venus à l'Exposition d'Hanoï avaient été invités par la résidence du Cambodge à visiter le pays, et une excursion à éléphants avait été organisée aux nombreux éléphants du parc d'acclimatation.

On avait laissé les éléphants qui nous avaient amenés au bas de la colline, on nous faisait l'ascension à pied quand, au bout d'une heure de montée, un concert étrange nous attendait. Les éléphants faisaient entendre à l'égard de la musique, des bruits étranges et plutôt menaçants. Les uns avaient l'air de danser en train de faire un mauvais parti à leur corne, et l'on dégringola rapidement le raidillon.

Un spectacle bizarre s'offrit à nos regards. Les douze ou quinze éléphants, possédant leurs cris rauques, s'élevaient dans une vague cadence autour de leur gardien qui leur jouait gravement de la grande flûte. Ce ballet improvisé était d'une bouffonnerie irrésistible. Le corne expliqua que les animaux, avant d'être amenés à l'Exposition, avaient subi une série de séances de musique. Ils avaient appris à reconnaître les sons de la flûte, du hautbois, de la clarinette, etc.

On a vu successivement du violon, du hautbois, de la flûte, etc. Il paraît que, dès les premiers accords, les animaux ont émis des bruits, les uns sourds, les autres aigus, les uns prolongés, les autres courts. Les animaux ont manifesté une vive curiosité. Les uns abandonneront leur repas pour mieux écouter. Les autres eurent des gestes de chahut ou de caresse et le tigre, surtout, en entendant le son de la flûte, prit des airs effrayés. Le violon ne fut guère apprécié.

LES BANDITS DES AUBRAIS

Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire. Les bandits des Aubrais ont été arrêtés. Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire.

LES BANDITS DES AUBRAIS

Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire. Les bandits des Aubrais ont été arrêtés. Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire.

LES BANDITS DES AUBRAIS

Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire. Les bandits des Aubrais ont été arrêtés. Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire.

LES BANDITS DES AUBRAIS

Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire. Les bandits des Aubrais ont été arrêtés. Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire.

LES BANDITS DES AUBRAIS

Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire. Les bandits des Aubrais ont été arrêtés. Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire.

LES BANDITS DES AUBRAIS

Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire. Les bandits des Aubrais ont été arrêtés. Les jeunes gens arrêtés en Eure-et-Loire n'auraient pas participé à l'affaire.

La greve des mines du Nord et du Pas-de-Calais

Paris, 29 mars. — M. Le Troquer, ministre des Travaux Publics, a déclaré que la greve des mines du Nord et du Pas-de-Calais était une affaire intérieure. Il a demandé que les négociations soient reprises.

LA GREVE GENERALE A ANZIN

Anzin, 30 mars. — En exécution de décisions prises par le conseil d'administration, les ouvriers de la mine d'Anzin ont déclaré la greve.

LA GREVE GENERALE A ROUBAIX ET A TOURCOING

Roubaix, 30 mars. — La greve est totale dans toutes les mines de la région de Roubaix et de Tourcoing. Les ouvriers ont déclaré la greve.

LES MINEURS DE CARNAUX REPOUSSENT L'ARBITRAGE

Toulouse, 29 mars. — Les mineurs de Carnaux ont repoussé l'arbitrage. Ils ont déclaré la greve.

UN MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE EST-IL EN PREPARATION ?

Paris, 29 mars. — M. Paul de Cassagnac, député de la Haute-Garonne, a déclaré qu'il y avait un mouvement révolutionnaire en préparation. Il a demandé que les négociations soient reprises.

UNE DEMANDE D'ENQUETE

Paris, 29 mars. — M. Paul de Cassagnac, député de la Haute-Garonne, a demandé une enquête sur la situation des mines. Il a demandé que les négociations soient reprises.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 29 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin au conseil des ministres. Ils ont discuté les affaires de la journée.

